



Vendredi 27 octobre 2023

Exercice de sécurité civile sur le risque tsunami

Déclenchement du système d'alerte et d'information FR-Alert sur le littoral des neuf départements méditerranéens

Vendredi 3 novembre 2023

Vendredi 3 novembre 2023, dans le cadre de la journée mondiale de sensibilisation au risque tsunami, la préfecture de la zone de défense et de sécurité Sud organise un test du système d'alerte et d'information FR-Alert à l'échelle des neuf départements littoraux qui pourraient être impactés par un tsunami.

Cet exercice est organisé en lien avec les neuf préfectures des Alpes-Maritimes, du Var, des Bouches-du-Rhône, du Gard, de l'Hérault, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de la Haute-Corse et de la Corse-du-Sud, la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), la direction de la transformation numérique (DTNUM), le centre national d'alerte aux tsunamis (CENALT) et une équipe de chercheurs de l'université d'Avignon.

Il se déroulera entre 10h00 et 10h30, en configuration d'état-major, c'est-à-dire sur table, à l'exception d'une zone test au Grau-du-Roi (Gard) dans laquelle des étudiants de l'université d'Avignon seront déployés afin d'y faire des observations.

Cet exercice a trois objectifs principaux :

- tester la chaîne d'alerte ;
- sensibiliser la population à la réception d'une alerte sur smartphone et rappeler les réflexes à adopter ;
- évaluer les réactions des destinataires de l'alerte.

Deux liens seront intégrés dans le message d'alerte aux populations diffusé via FR-Alert :

- o le premier, diffusé en interne aux communes du littoral, permettra de cartographier la réception (ou non) des notifications dans la zone terrestre potentiellement impactée ;
- o le second lien renverra à un questionnaire de retour d'expérience permettant de recueillir l'avis des publics recevant les notifications.

CONSIGNES A LA POPULATION :

- Cet exercice « sur table » n'appelle aucune action ou réaction des destinataires de l'alerte (indépendamment de la possibilité de répondre au questionnaire sus-mentionné) ;
- Ne pas contacter les forces de l'ordre (17), les services de secours (15, 18 et 112) ni les standards téléphoniques des préfectures de département et mairies concernées ;
- Ne pas relayer de fausses rumeurs ou de fausses informations sur les réseaux sociaux ;

Un message de début d'exercice et un message de fin d'exercice seront publiés vendredi 03 novembre matin sur les réseaux sociaux des préfectures concernées.

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr



Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr
Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [cliquez ici](#)